

Programme :

Hors circulation :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant de :

- Répondre à des questions orales
- Réaliser des vérifications usuelles sur les véhicules
- Développer un thème de contrôle ciblés après tirage au sort
- Dételer et atteler la remorque
- Maîtriser l'ensemble de véhicules constitué en marche avant à allure faible, en marche arrière et d'effectuer des arrêts de précision

Circulation :

- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule
- Circuler dans des conditions normales sur route et agglomération
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une Mobilité Citoyenne (REMC)

Epreuves pratiques de l'examen du Permis de conduire de la catégorie BE : Hors Circulation et Circulation à l'issue de la formation et selon les places attribuées par les services préfectoraux

Sanction visée :

Permis de conduire de la catégorie BE

Durée de la formation :

14h de formation, soit 2 journées

Effectifs :

Maximum 3 personnes, sur 3 journées

Horaires :

A définir selon vos disponibilités et celles de l'agence